SERVIMO

LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040369

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 18/04/2024 11H24 C:000032 I:30359
V/REF : 940004
V/Email reçu le Jeudi 18/04/2024 a 11H24

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 6029
IMMEUBLE : LE CLOS BERNARD II
420 CHEMIN TERRE DU FORT
IMP DU FORT, ALLEE TERRE FORT
01340 ATTIGNAT

Feillens, le 22 Avril 2024

Référence Marché: M_230717001-1
LOCALISATION : 420 CHEMIN TERRE DU FORT - ATTIGNAT - MME DUMONT - 0637769007 0474307337 - RDC - LOGT 1004
MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE DE FUITE (DE L'EAU SORT DU SOL ET DES PLINTHES)
PL00001 - PL00004
Donneur d'ordre : Mme C LABALME

==========

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

LE 18 AVRIL 2024 A 17H15
RECHERCHE DE FUITE
AUCUNE FUITE DETECTEE
PRESENCE DE REFOULEMENT LAVE LINGE ET VIDAGE EVIER MAL EMBOITE
PREVOIR LE DEBOUCHAGE DE L'EVACUATION MACHINE A LAVER

OBSERVATIONS : DS LCOMPTER Email envoyé le 21/04/24 a 18H28 M. B. SCHMELZER

PREVOIR LE DEBOUCHAGE DE L'EVACUATION MACHINE A LAVER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule

SERVIMO

LE PARTENAIRE MAINTENANCE DE VOTRE PATRIMOINE IMMOBILIER

FACTURE N° 4040369

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	46,18	46,18
1,00	PL00004-H(s) recherche de fuite	1	41,05	41,05

TOTAL H.T. 87,23

T.V.A. a 10,00% 8,72

TOTAL T.T.C. .....En EURO _____95,95

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2024
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

SEMCODA
AGENCE DE BOURG EN BRESSE
28, rue de la Grenouillère
CS 81050
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tel:04.74.22.83.27

Bon de Commande

N° : 940004 du 18/04/2024

Pr.

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif [X] Individuel [ ]

- 2 ans [ ] Non Conventionné [ ]

Fournitures seules [ ]

Travaux dits urgents [ ] Si coché, reporter la mention "Travaux Urgents" sur la facture

Exemplaire à joindre à la facture dont le libellé sera conforme aux instructions figurant au bas de page

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497
Téléphone : 03.85.20.30.60
Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

MME DUMONT Laetitia
420 Chemin Terre du Fort
01340 ATTIGNAT

Téléphone : 06.37.76.90.07_/_04.74.30.73.37
06029-00001-00001-00004 H / Type 3 B / RDC Etage : RDC

Date entrée: 16/04/2018

Référence de la Demande

N°: 749 555 du 11/04/2024

THCPLOPP Tvx hors contra Plomberie Partie privat. 1

01-EE-2224-ENT-61563100
Marché : M - 230717001-1

Délai

Date limite exécution : 03/05/2024

Observations

DE L EAU SORT DU SOL ET DES PLINTHES

Prestation à réaliser		Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001	Forfait de deplacement	1,00	46,18	46,18	4,62	50,80
PL00004	Recherche de Fuite (Taux Horaire)	1,00	41,05	41,05	4,11	45,16

Total H.T.	**87,23**
Total TVA	**8,73**
Total TTC	95,96

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par LABALME CHRISTELLE le 18/04/2024

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence
Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE

S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE CEDEX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement

☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) . . . . . .

Les travaux sont réalisés dans :

☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation

☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage

☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de . . . . . millièmes de l'immeuble

☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **420 Chemin Terre du Fort 01340 ATTIGNAT**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)

☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés

☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l' ouvrage ☐ Huisseries extérieures

☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques

☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %

☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE** le **18/04/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 940004